Crémieux, avocat, successeur de Viennet au Suprême Conseil.
Cuvelier, littérateur.
Danton.
David d'Angers.
Davout (maréchal).
Decazes (duc).
De Lalande, astronome.
Delille (l'abbé), traducteur de Virgile.
Désaugiers, chansonnier.
Desmoulins (Camille).
Dupaty, littérateur.
Dupin aîné.
Dupin jeune.
Duval d'Eprémesnil, en 1777.
Ernouf (général).
Eugène (prince).
Favre (Jules).
Fessler, historien allemand.
Flocon (Ferdinand).
Fouché, duc d'Otrante.
Fourcroy, savant chimiste français.
François de Lorraine, empereur d'Allemagne; initié à La Haye en 1731.
Franklin.
Frédéric le Grand, roi de Prusse.
Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse.
Ganteaume (amiral).
Garat.
Garibaldi.
Garnier-Pagès.
Georges III, roi d'Angleterre.
Georges IV, roi d'Angleterre.
Girardin (comte de).
Gohier, directeur, collègue de Siéyès et de Barras.
Gouffé, littérateur.
Grégoire (l'abbé).
Guillaume Ier, roi de Hollande.
Guillotin, inventeur de la guillotine.
Gustave IV, roi de Suède.
Hamelin (amiral).
Hauterive (comte d'), en 1778.
Hébert, conventionnel.
Hédouville.
Heine (Henri).
Helvétius.
Henrion de Pansey, jurisconsulte et magistrat.
Hesse (Charles, prince de), en 1780.
Hesse (Christian, prince de), en 1785.
Hesse-Cassel (prince de), en 1780.
Hesse-Darmstadt (prince de), en 1772.
Hoche (général).
Hohenlohe (prince de), en 1808.
Humboldt (de), naturaliste et voyageur.
Hutchinson, savant anglais.
Jaucourt (comte de).
Jay, littérateur.
Jones (Paul), marin des Etats-Unis.
Junot, duc d'Abrantès.
Kellermann, duc de Valmy.
Kléber.
Kœchlin, député.
Lacépède.
Laclos.
Lacretelle.
La Fayette, père et fils.
Lamettrie.
Laplace.
Laréveillère-Lépeaux.
La Rochefoucauld (duc de), en 1785.
La Rochejacquelein (marquis de).
Las Cases (Emmanuel, comte).
Lauriston (maréchal).
Lauzun (duc de), en 1773.
Lavater.
Lavau, président du tribunal révolutionnaire.
Le Bas, de l'Institut.
Le Chapelier, président de l'Assemblée nationale de 1789.
Lefèvre (maréchal).
Léopold Ier, roi des Belges.
Lepelletier de Saint-Fargeau.
Lessing.
Louis XVI, en 1776.
Louis-Philippe Ier.
Macdonald (maréchal).
Magnan (maréchal), grand maître en 1862.
Maine de Biran.
Martinez Pasqualis, fondateur du martinisme.
Masséna.
Massol, rédacteur de la *Morale indépendante.*
Mastaï, le pape Pie IX.
Maupertuis.
Maury (cardinal).
Mellinet (commandant en chef de la garde nationale de Paris, sous l'empire), grand maître en 1865.
Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris.*
Mérilhou.
Mesmer.
Meyerbeer.
Mirabeau.
Modène (duc de), en 1804.
Moncey (maréchal).
Moreau (général).
Morin (Frédéric), journaliste.
Mortier (maréchal).
Mozart.
Muraire.
Murat, roi de Naples.
Murat (Lucien, prince), grand maître en 1852.
Napier (lord).
Napoléon Ier.
Napoléon III.
Napoléon (Jérôme, prince).
Napoléon (Jérôme), grand maître en Westphalie.
Napoléon (Louis), roi de Hollande.
Napoléon (Joseph), grand maître en 1807.
Nelson.
Orléans (duc d'), grand maître en 1771.
Oudinot (maréchal).
Paine (Thomas).
Parny.
Pelletan (Eugène).
Pernetti, bénédictin, fondateur de la secte des illuminés d'Avignon.
Péthion.
Pingré (le chanoine), astronome, bibliophile.
Plée (Léon), ancien rédacteur du *Siècle.*
Pradier.
Proudhon.
Provence (Louis XVIII, comte de), en 1776.
Ramsay.
Régnault de Saint-Jean d'Angely (comte).
Régnier, duc de Massa.
Rohan-Guémenée (prince de), en 1771.
Rothschild (baron).
Rozier (l'abbé), agronome.
Sacchini.
Saint-Just.
Santerre.
Saulcy (de), de l'Institut, ancien sénateur.
Saxe (Maurice de), maréchal.
Sébastiani (comte).
Ségur (comte de).
Seignelay (marquis de), en 1773.
Sérurier (maréchal).
Sieyès.
Siméon (comte).
Soult (maréchal).
Stuart (Charles-Edouard).
Sussex (duc de), grand maître en Angleterre.
Tissot, médecin.
Trémouille (duc de La), en 1773.
Uzès (duc d'), en 1814.
Viennet.
Volney.
Voltaire.
Washington.
Ysembourg (prince d'), et son frère, en 1806.

Il serait facile de tripler cette liste avec des noms anglais, allemands, etc., dont nous n'avons fait que citer les plus marquants; nous n'avons voulu que montrer l'étonnante variété des éléments parmi lesquels la maçonnerie s'est recrutée depuis cent cinquante ans à peu près qu'elle a été importée dans notre patrie.

Francs-maçons régénérés (LES), secte maçonnique qui existait, en 1787, au Canada, où la franc-maçonnerie était introduite depuis 1721.

Francs-maçons (SOCIÉTÉ DES ANTI-), association qui s'était formée en Irlande, dans le comté de Down, en 1811. Elle était composée de catholiques ardents, et elle avait pour but de faire la guerre aux personnes affiliées à la franc-maçonnerie, quelles que fussent d'ailleurs leurs croyances religieuses.

Francs-maçons de l'Église, nouvelle branche de la franc-maçonnerie, établie de nos jours en Angleterre. Ses membres avaient en vue de rétablir les anciennes corporations architectoniques.

FRANC-MAÇONNERIE s. f. (fran-ma-so-ne-rî — de *franc* et de *maçon*). Association de personnes qui s'engagent, sous la foi du serment, à garder inviolablement les secrets de leur ordre, et qui se reconnaissent au moyen de signes particuliers : *La* FRANC-MAÇONNERIE *est la religion universelle.* (Ch. Fauvety.)

— Par ext. Association réelle ou supposée de personnes qui ont les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, la même façon de penser : *La grande* FRANC-MAÇONNERIE *du braconnage a ses temples, ses grands prêtres, ses apôtres, son langage, etc.* (A. d'Houdetot.) *Au* XIVe *siècle, la guerre devient une* FRANC-MAÇONNERIE *de pillards.* (Proudh.) *Il n'y a point de* FRANC-MAÇONNERIE *plus puissante que celle du plaisir, du luxe et des arts.* (H. Castille.) *L'amitié naît du compagnonnage de la* FRANC-MAÇONNERIE *des idées.* (Th. Gaut.)

— Encycl. « La *franc-maçonnerie* ou, par abréviation, la *maçonnerie* est une institution philosophique et philanthropique, qui, ouvertement ou secrètement, a pénétré dans toutes les contrées du globe avec l'esprit de progrès et de liberté du XVIIIe siècle, et qui s'y est solidement établie.

» Elle réunit, à l'aide de symboles et de signes particuliers, les hommes *libres*, c'est-à-dire les *libres penseurs*, et leur assure les avantages de l'association pour l'exercice de leurs droits et de leurs devoirs, soit envers leurs semblables, soit envers eux-mêmes.

» Elle a pour but l'amélioration morale et matérielle de l'homme, pour principes la loi du progrès de l'humanité, les idées philosophiques de *tolérance*, de *fraternité*, d'*égalité*, de *liberté*, abstraction faite de la foi religieuse ou politique, des nationalités et des distinctions sociales. »

Telle est la définition présentée par M. A.-G. Jouaust, dans son *Histoire du Grand Orient de France*, publiée en 1865, ouvrage inspiré par les idées les plus avancées qui aient jamais eu cours dans la *maçonnerie* du Grand Orient de France.

Aux termes de la nouvelle constitution du Grand Orient votée en 1865, « la *franc-maçonnerie*, institution essentiellement philanthropique, philosophique et progressive, a pour objet la recherche de la vérité, l'étude de la morale universelle, des sciences et des arts, et l'exercice de la bienfaisance.

» Elle a pour principes l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et la solidarité humaine.

» Elle regarde la liberté de conscience comme un droit propre à chaque homme, et n'exclut personne pour ses croyances. »

Voilà certes un langage où l'on sent respirer l'esprit moderne, et pourtant on y remarque une double affirmation qui menace d'amener dans le sein de la *maçonnerie* française d'interminables discussions. Il est difficile, en effet, de concilier le respect dû à la liberté absolue de conscience, qui est un des caractères fondamentaux de l'institution, avec la reconnaissance formelle, que fait le même article, de deux dogmes aujourd'hui tombés dans le domaine de la critique philosophique et scientifique : l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Jusqu'en 1849, on avait eu le bon sens de laisser dans les rituels tout ce qui rappelle certaines idées religieuses que les anciens francs-maçons français avaient prises sans discussion et acceptées toutes faites dans la société où ils vivaient, sans y attacher plus d'importance que ne le faisait cette société elle-même. Ainsi, des matérialistes, comme Helvétius; des athées, comme de Lalande, acceptèrent le formulaire théiste et spiritualiste de la *maçonnerie* de leur époque, et cette *maçonnerie* ne songea pas elle-même à les exclure pour leurs opinions. Mais, en 1849, à l'époque où une réaction politique s'opérait au nom de la *religion*, de la *famille* et de la *propriété*, le Grand Orient de France crut devoir faire oublier son enthousiasme républicain de 1848, et donner des gages au *grand parti de l'ordre*, que la *maçonnerie* inquiétait déjà, en insérant dans sa constitution même un symbole rassurant. En 1865, lorsqu'il s'est agi de reviser cette constitution, une partie notable des maçons français a demandé la suppression pure et simple de ce symbole. D'autres, moins nombreux, ont résisté à cette proposition, au nom d'idées intolérantes qui ont trouvé peu d'écho dans les loges; mais ils ont obtenu la conservation du texte de 1849, en faisant miroiter aux yeux des timides les dangers d'une pareille suppression : la haine du parti clérical, la suspicion des principes religieux de la *maçonnerie*, la tranquillité du foyer domestique, etc. La majorité accepta une transaction, qui consistait à respecter le texte de 1849, mais en y ajoutant un correctif qui en ferait disparaître la portée exclusive dont certains esprits annonçaient devoir réclamer l'application rigoureuse.

Remontant plus haut, nous trouvons la *franc-maçonnerie* ainsi définie dans la personne du franc-maçon : « C'est un honnête homme, qui exerce les préceptes de l'humanité envers tous et, par un devoir plus particulier, envers les *frères* auxquels il s'est lié par un secret qu'il ne peut révéler. »

Cela est du siècle dernier; voici qui est plus récent : « C'est un homme *libre*, également ami du riche et du pauvre, s'ils sont vertueux. »

Nous parlerons bientôt des origines maçonniques; mais, avant d'essayer de pénétrer dans ce chaos, il est nécessaire de faire mieux connaître la constitution actuelle de la *franc-maçonnerie*. Nous emprunterons ici quelques pages au chapitre intitulé : *Notions indispensables aux nouveaux initiés*, de l'*Histoire du Grand Orient de France :*

« La *franc-maçonnerie* suit, pour se recruter, un mode d'initiation qui, longtemps et à tort, l'a fait considérer comme une société secrète; car le mystère dont elle s'entoure n'a d'autre but que d'assurer aux initiés seuls les avantages de l'association d'un bout à l'autre du monde. Lorsque, comme en France, elle n'est pas persécutée, loin de se cacher, elle publie dans différents journaux ses lois, ses règlements, ses tendances, ses travaux, son histoire; elle imprime chaque année un calendrier qui donne le nom de ses chefs, les endroits où ses membres se réunissent et les jours de réunion.

» Des allégories empruntées à l'art de bâtir servent à indiquer d'une manière sensible pour les initiés les traits caractéristiques de l'institution. Elle a reçu ces emblèmes de nos ancêtres; elle les conserve, parce qu'ils ont en leur faveur la consécration du temps, la simplicité, l'acceptation de leur symbolisme par les maçons de tous les pays. Ils offrent d'ailleurs l'image ingénieuse de la création et de l'existence physique et morale de l'univers considéré comme un temple dont le créateur est le Grand Architecte.

» C'est par ce nom, imité de Platon, que les francs-maçons désignent la Divinité, laissant à chacun la liberté d'interpréter cette appellation suivant son Eglise et sa philosophie.

» Ils ont une légende, celle du Temple de Salomon, bâti par un architecte nommé Hiram, lequel fut tué par trois mauvais compagnons, auxquels il refusait de livrer les secrets de la maîtrise. Cette légende, très-ancienne, est présentée aujourd'hui comme une allégorie morale, et non plus comme un fait historique.

» Les maçons contractent les uns envers les autres des devoirs d'étroite solidarité, et se donnent entre eux le nom de *frères*, quels que soient leur rang dans le monde et leur titre dans la hiérarchie maçonnique.

» Le lieu où s'assemblent les francs-maçons et la réunion même qu'ils y forment s'appellent *loge* ou *atelier*. Les *travaux* s'y accomplissent avec une certaine solennité de formes. V. le mot LOGE.

» La *franc-maçonnerie* repose essentiellement sur trois grades : l'*apprentissage*, le *compagnonnage*, la *maîtrise*. Au-dessus de ces degrés, il en est beaucoup d'autres qui varient suivant les pays, et souvent dans la même contrée; cette nomenclature de grades s'appelle *rite;* mais tout rite est basé sur les trois premiers grades.

» Toutes affaires générales ou particulières (excepté celles qui concernent spécialement un des grades de compagnon, maître, etc.) sont traitées en loge d'apprenti. Chacun y a le même droit à prendre la parole; mais parmi les maîtres seuls peuvent être choisis les officiers dignitaires (v. LOGE) qui, sous différents titres, administrent la loge.

» Les loges ou ateliers répandus dans un pays se groupent autour d'un ou de plusieurs centres administratifs qui prennent soin de leurs intérêts généraux, régularisent leur action, et les représentent comme garantie d'ordre et de sécurité près du pouvoir civil. »

Ces centres prennent les noms de *grandes loges, mères loges, Grands Orients, Suprêmes Conseils.* On nomme spécialement Suprêmes Conseils les corps dirigeants de la *maçonnerie* du rite écossais ancien, admettant trente-trois degrés. On appelle généralement grandes loges les pouvoirs maçonniques qui pratiquent le rite anglais en trois degrés, et Grands Orients, les pouvoirs qui administrent concurremment plusieurs rites. Souvent il existe des centres secondaires que l'on nomme grandes loges provinciales.

— *Origine de la franc-maçonnerie.* Nous n'avons pas la prétention d'épuiser cette matière, où les systèmes sont aussi nombreux que contradictoires. Nous laisserons à l'écart ceux dont l'évidente absurdité rend la discussion inutile : Adam et Eve tenant la première loge dans le paradis terrestre; le patriarche Noé, fondateur de la *maçonnerie* après le déluge; Zoroastre, instituant la *maçonnerie* dans l'Asie; Jésus et les esséniens, francs-maçons en Palestine; les califes pratiquant les mystères maçonniques et les communiquant aux chevaliers du Temple, etc.

L'origine assignée à la *maçonnerie* par la légende des premiers grades se présente naturellement tout d'abord. Hiram, architecte du temple de Salomon, avait divisé ses ouvriers en trois classes, auxquelles il présidait : les *apprentis*, les *compagnons* et les *maîtres*. Après la mort de cet architecte, Salomon conserva cette organisation pour l'achèvement des travaux du temple, et lui accorda de nombreux priviléges. C'est de là, dit-on, qu'elle se répandit dans tout le monde ancien, et que la *maçonnerie* nous est parvenue telle que nous la voyons aujourd'hui; mais c'est là, il est facile de le reconnaître, une légende de compagnonnage, et rien de plus. Hiram est un personnage fantastique, sur lequel l'histoire est muette; car l'Hiram de la Bible est un fondeur de métaux, et non un architecte; il a travaillé à l'ornementation du temple, quand celui-ci était déjà bâti et qu'une grande partie de l'œuvre métallurgique était même achevée. (V. les *Rois*, liv. III, chap. VI et VII.) Adoniram, que l'on a quelquefois tenté de substituer à Hiram, n'était lui-même que le surveillant des ouvriers qui allaient couper les bois de cèdre sur le mont Liban, pour la construction du temple (*Rois*, liv. III, ch. V). Aujourd'hui, dans toute loge sérieuse, on n'hésite pas à avouer que l'existence d'Hiram est un mythe, et qu'elle ne donne aucun éclaircissement sur le problème des origines de l'institution.

Pour beaucoup de maçons, jaloux de rehausser le lustre de l'ordre par une illustre généalogie; pour beaucoup d'esprits superficiels, qui se contentent de rapprochements spécieux, la *maçonnerie* descend des anciens mystères du paganisme, secrètement transmis d'âge en âge jusqu'au monde moderne. Comme le dit Mounier (*De l'influence attribuée aux philosophes, aux francs-maçons et aux illuminés sur la Révolution de France*, Paris, 1822, p. 125), « il leur a été d'autant plus facile d'accréditer cette opinion, que, dans tous les temps et dans tous les pays, il a existé des associations secrètes avec des signes et des emblèmes connus des seuls initiés, et que la plupart des hommes sont très-disposés à considérer les objets comme semblables, dès qu'on leur fait apercevoir quelques rapports communs. »

Mais l'historien vraiment sérieux ne se tient pas pour satisfait par ce seul mot : les *mystères de l'antiquité.* Lesquels? ceux de quelle contrée, de quelle époque? S'agit-il des sanctuaires de l'Inde ou de l'Egypte, ou de la Grande Grèce, ou de la Grèce? de ceux de la Thrace, de Lemnos ou d'Eleusis? S'agit-il des mystères vantés par Cicéron ou de ceux qu'ont bafoués Lucien et Apulée? Que savons-nous d'ailleurs des mystères des anciens, sinon des généralités plus ou moins véridiques? et en quoi la doctrine de ces mystères est-elle reproduite par la *maçonnerie?* Nul ne le sait, nul ne le saura jamais. Rien ne prouve donc cette filiation attribuée à la *maçonnerie;* et il est heureux, du reste, pour cette institution, qu'elle ne se rattache pas aux débris d'une société si disparate avec les civilisations modernes. Le monde n'a plus besoin des hiérophantes, des Isis, des Cérès et des Proserpine, ni du van sacré d'Iacchus, ni des phallus dionysiaques, ni des taureaux mithriaques, ni des épreuves par les quatre éléments; et ce qu'on rencontre encore de vieilleries de ce genre dans certains rites maçonniques (très-modernes) n'est qu'un effet de mise en scène tout nouvellement approprié à la crédulité et à l'ignorance des adeptes. Les Anglais, de qui nous tenons la *maçonnerie*, et qui ont eu le bon sens de conserver leurs anciens rituels, ne connaissent rien de pareil aux pitoyables jongleries dont on *embellit* les initiations dans certaines loges françaises.

La *maçonnerie* est issue des croisades, disent les partisans des grades chevaleresques. Ce sont de nobles princes et barons de la chrétienté qui l'ont inventée en terre sainte pour le plus grand bien de la religion! A merveille, pour ceux que la vanité pousse à se faire affubler d'une tunique, d'un casque et d'un titre de *chevalier d'Orient*, *chevalier de Palestine*, *prince de Jérusalem*, *chevalier du Saint-Sépulcre*, etc., etc.; et des médailles, des croix, des broderies à bon marché! Quel malheur que l'on soit obligé de ramasser tout cela dans un portefeuille en sortant du temple, et que l'on n'en puisse étaler le moindre fragment sur les boulevards! O faiseurs de grades, auteurs d'instructions prétendues historiques, charlatans de *maçonnerie*, à qui prétendez-vous faire croire que des gentilshommes, au moyen âge, au temps où la noblesse était le premier corps social, ont inventé un *apprentissage*, un *compagnonnage* et une *maîtrise*, avec un *tablier*, un *compas*, une *équerre*, un *marteau*, une *truelle*, un *levier?* car il faut bien débuter par là avant de devenir *chevalier* ou *prince!*

Au mot ÉCOSSISME, nous avons exposé l'origine toute moderne (1728) de cette *maçonnerie* des grades chevaleresques, inventée par Ramsay dans un but politique, comme moyen puissant d'intéresser la vanité des seigneurs français à la cause des Stuarts. Nous y renvoyons nos lecteurs; ils y verront la démonstration complète du caractère antimaçonnique de ces grades et de la fausseté de leurs prétentions historiques.

Il faut en dire autant de la prétendue origine templière de la *maçonnerie*, tradition tout aussi apocryphe que celle des croisés francs-maçons. Les templiers n'ont jamais été francs-maçons, attendu que le compagnonnage des corporations ouvrières n'a jamais été la *franc-maçonnerie* telle qu'on la comprend aujourd'hui, et que les templiers n'ont jamais eu d'affiliation prouvée avec ces corporations, deux raisons péremptoires. Mais ce qui est vrai, c'est que les francs-maçons français et allemands du milieu du siècle dernier ont, au contraire, fait entrer l'ordre du Temple dans la *maçonnerie*, par l'extension naturelle des prétendues origines chevaleresques : les *maçons du Temple de Salomon*, les *chevaliers du Temple de Jérusalem*, c'était un rapprochement qui ne pouvait tarder à être fait, dès que l'on adoptait la légende inventée par Ramsay, c'est-à-dire l'association des seigneurs, chevaliers et barons croisés, pour la conservation du temple matériel et moral, du *monument* et de la *religion*. Il était difficile de mettre les templiers hors du Temple; le grade de chevalier du Temple devint donc un degré maçonnique, et les faiseurs de légendes s'ingénièrent à souder tant bien que mal les chaînons de ces deux institutions : l'une, humble réunion d'artisans; l'autre, orgueilleuse corporation religieuse et militaire. Au mot TEMPLIERS, nous développerons les singulières aberrations de ces maçons-templiers, qu'il faut bien se garder de confondre avec les *templiers modernes*, autre résurrection de l'ordre du Temple, sans immixtion de *maçonnerie*, cette fois.

La grande loge de Londres avait importé partout les grades *anglais;* Ramsay et ses imitateurs avaient créé et développé avec une grande fertilité d'invention les grades *écossais;* il fallait bien que l'Irlande figurât aussi dans la kyrielle des degrés pseudo-maçonniques, et cela ne manqua pas d'avoir lieu : il y eut des *maîtres*, des *parfaits maîtres* et des *puissants maîtres irlandais*, dont on rattacha l'origine aux guerres de la révolution d'Angleterre.

La *maçonnerie*, suivant des hommes plus sérieux, devrait son origine aux corporations ouvrières (*collegia artificum*) créées par Numa, l'an 715 avant J.-C. Suivant M. Rebold, « ces corporations furent établies par lui comme sociétés civiles et religieuses, avec privilége exclusif d'élever les temples et les monuments publics; elles comprenaient tous les arts et tous les métiers nécessaires à l'architecture religieuse, civile, hydraulique et navale, et se composaient des hommes les plus éminents de l'époque et les plus versés dans les sciences. Par la protection que les colléges de constructeurs accordaient aux institutions et aux cultes étrangers, il s'était développé chez eux des doctrines et des maximes bien au-dessus des idées de leur temps, et qu'ils enveloppaient de symboles et d'emblèmes qui voilaient leurs secrets intérieurs; ils avaient, comme les architectes prêtres dionysiens, des mots et des signes de reconnaissance...

» Après la retraite des Romains de la Grande-Bretagne (426 après J.-C.), ces corporations furent forcées de se dissoudre, et elles se transformèrent alors en autant d'états, d'arts et de métiers qu'elles en comprenaient antérieurement. C'est de ces nouvelles corporations que sont sorties celles des arts et métiers du moyen âge; elles sont également l'origine des communes. La corporation des maçons, des architectes, des sculpteurs, des tailleurs de pierre, comme étant la fraction la plus importante, conserva seule ses priviléges, son ancienne organisation, ses secrets artistiques et ses mystères traditionnels. C'est à ces corporations, appelées en Angleterre depuis le IIIe siècle *free-masons*, pour les distinguer des maçons non privilégiés, et répandues depuis le XIe siècle dans tous les pays chrétiens, que l'on doit ces conceptions grandioses, ces admirables cathédrales, ces gigantesques basiliques qui font encore toute notre admiration...

» Cette *franc-maçonnerie* du moyen âge (de 1025 à 1500), appelée communément en Allemagne et en France *confraternité de Saint-Jean*, dont les membres étaient nommés frères de Saint-Jean, frères pontifes, francs-maçons, après avoir été dissoute sur le continent, continua de se maintenir en Angleterre, où de tout temps les rois avaient été à la tête de l'association en qualité de grands maîtres ou de protecteurs, et lui avaient confirmé ses anciennes chartes. Les connaissances étendues de ses membres, initiés dans tous les arts, leurs principes humanitaires, leur tolérance et leur mystérieuse organisation, l'entouraient dans ce pays, depuis nombre de siècles, d'une telle considération que beaucoup d'hommes distingués se firent recevoir dans la confraternité comme membres honoraires. Cette association n'étant plus, depuis le XVIIe siècle, composée, en grande partie du moins, que de membres honoraires (maçons acceptés) et d'un très-petit nombre d'architectes, de sculpteurs, etc. (maçons libres), avait peu à peu abandonné son but matériel, et ses diverses fractions, appelées *loges*, disséminées dans le pays, ne se réunissaient plus qu'à la Saint-Jean de chaque année pour nommer leurs officiers, distribuer des secours et fêter la Saint-Jean par un banquet. En 1717, quatre loges, les seules existant encore à Londres, ne se réunissant plus qu'à de longs intervalles, et voyant périr cette noble institution, unique dans l'histoire par l'immensité de ses œuvres et son organisation humanitaire, se réunirent en corps dans le but de la transformer, en vue de l'intérêt de l'humanité, en propageant les sublimes principes qui en avaient formé de tout temps la base morale et en en conservant religieusement l'antique symbolisme philosophique. » (Rebold, *Précis historique de la franc-maçonnerie ancienne et moderne.*)

Cette solution du problème des origines approche beaucoup de la vérité; mais pourquoi l'auteur va-t-il chercher Numa (personnage imaginaire) et ses *collegia artificum*, que nul n'a jamais connus, pour leur attribuer gratuitement une organisation scientifique, humanitaire et religieuse? Pourquoi donner à ces corporations des allégories, des symboles, des mots et des signes de reconnaissance? C'est faire du roman, dans l'unique but de reculer jusqu'à Numa l'origine de la *maçonnerie*. Oui, il y a eu des corporations de *free-masons* au moyen âge, en Angleterre; l'histoire nous l'apprend; mais elle ne nous apprend ni que ces corporations fussent différentes des autres confréries ouvrières de ce pays, ni surtout qu'elles eussent une doctrine particulière. L'histoire n'établit pas davantage de liens entre les compagnies de bâtisseurs du continent et les francs-maçons modernes, qui tirent leur origine de la grande loge de Londres, comme nous l'exposerons tout à l'heure.

C'est à partir du XIIe siècle que les corporations s'organisèrent et eurent des statuts, des règlements, une existence reconnue; mais leur origine était déjà ancienne; déjà il y avait entre gens du même état des divisions, des nuances, des grades. Les compagnons se divisaient d'abord en *passants* et en *étrangers*. Il y avait une hiérarchie puissante : *aspirants*, *jeunes hommes*, *compagnons*, *maîtres*, *affiliés*, *reçus*, *finis* et *initiés*. Ils avaient des sobriquets emblématiques, des usages et des moyens, tels que l'*embauchage*, le *levage d'acquits*, le *topage* et la *conduite* des cérémonies et des fêtes patronales, des cannes et des rubans fleuris. Un grand nombre de maçons étaient venus en France de la Lombardie, qui fut au Xe siècle un centre actif de civilisation. Il y avait en Italie, déjà à cette époque, des corporations qui, après avoir passé par divers degrés d'apprentissage, devenaient *magistri comacini* et avaient le droit d'exercer partout, et à leur compte, leur métier. Dans chaque royaume, les souverains accordèrent aux francs-maçons des priviléges, et les papes leur donnèrent des franchises pour les pays catholiques où ils allaient se fixer. Les loges maçonniques augmentèrent de plus en plus. Par suite des troubles politiques qui éclatèrent à Constantinople au temps des iconoclastes, des artistes grecs vinrent en Italie grossir le nombre des ouvriers maçons, qui apprirent de ces nouveaux confrères les procédés byzantins. Bientôt les corporations italiennes se répandirent en Allemagne, en France, en Angleterre, se mettant presque exclusivement au service des ordres religieux, qui leur faisaient bâtir des églises et les dirigeaient dans l'ordonnance générale des constructions. Ce qui ajouta tout d'abord à la considération et à la stabilité de l'institution de la *franc-maçonnerie*, c'est que des abbés, des prélats même, tenaient à honneur d'en faire partie. En Allemagne également, les princes, dans un intérêt politique sans doute, faisaient de leur admission aux assemblées des loges une condition de leur faveur et des priviléges qu'ils accordaient; cela s'explique aussi par l'immense réputation que la construction de l'église de Strasbourg avait donnée aux ouvriers qui avaient travaillé à cette basilique.

Pour en revenir à la *franc-maçonnerie* en général, ce fut à l'arrivée des ouvriers lombards que les maçons de France commencèrent à s'organiser, sur le modèle italien et allemand. Tous les frères étaient liés entre eux par un contrat solidaire d'hospitalité, de secours et de bons offices, qui leur permettait de faire à peu de frais et en sûreté les plus longs voyages. Partout où ils étaient employés, ils avaient un chef pour les surveiller, et ils travaillaient par groupes de dix hommes qu'un maître maçon dirigeait. Ils campaient autour des édifices qu'ils élevaient, durant le temps qu'exigeait l'édification; puis, la besogne achevée, ils allaient chercher fortune ailleurs. Souvent, les populations les secondaient dans leur tâche en charriant les matériaux, et les seigneurs leur donnaient, à titre d'encouragement, des secours d'argent ou des vivres. Pourtant, tous les francs-maçons ne formaient pas des tribus nomades; de tout temps, il y eut une masse flottante d'ouvriers se rendant toujours là où l'espoir du travail les attirait; mais les principales villes du royaume de France avaient des ouvriers en quelque sorte attitrés, réunis en corporation avec statuts particuliers et jouissance du droit de cité. Entre tous les frères de la *maçonnerie* il existait un lien puissant; c'est dans les rapports constants de bon vouloir, d'aide et d'appui que ce lien entretenait entre les ouvriers, qu'il faut chercher la cause de l'analogie frappante que présentent bien des monuments élevés dans les divers pays de l'Europe. C'est ainsi que Vienne, Zurich, Landshut, Cologne ont toutes des clochers qui rappellent la merveilleuse aiguille de Strasbourg. Cette identité étonnante des monuments est visible surtout à partir du milieu du XIIIe siècle. M. Hope, dans son *Histoire de l'architecture*, dit avec raison : « Les architectes de tous les édifices religieux de l'Eglise latine avaient puisé leur science à une même école centrale. Ils obéissaient aux lois de la même hiérarchie; ils se dirigeaient dans leurs constructions d'après les mêmes principes de convenance et de goût; ils entretenaient ensemble, partout où on les envoyait, une correspondance assidue; en sorte que les moindres perfectionnements devenaient immédiatement la propriété du corps entier et une nouvelle conquête de l'art. » M. Hope explique encore avec la plus grande justesse comment il est impossible de montrer d'une manière bien certaine quels sont les pays où se sont opérées les diverses modifications introduites peu à peu dans l'architecture du moyen âge, puisque les maçons des pays les plus éloignés connaissaient presque aussitôt les progrès que venait de faire l'art sur un point quelconque de l'Europe. Si les frères étaient obligés de s'astreindre au plan généralement adopté partout, il paraît que chaque maçon pouvait, dans les détails, suivre ses idées et ses propres inspirations. Ainsi les ouvriers décorateurs, sculpteurs, jouissaient de la plus grande latitude, car l'ornement était regardé comme un produit du caprice individuel. On ne peut nier que c'est grâce à l'institution de la *franc-maçonnerie* et au lien de confraternité qui en était l'essence que l'architecture doit ses progrès si rapides. Ainsi la noble émulation qui existait entre les artistes fit que, même avant la période de l'architecture gothique, les maçons savaient calculer d'une manière parfaite le poids et la pression que pouvaient supporter les arcades et les voûtes, la résistance qu'exigeaient les appuis, les formes que devaient avoir les contre-forts, les pinacles, les arcs-boutants, les pierres, et assurer ainsi à l'édifice une longue durée. Pourtant, il faut le dire, ce ne fut que pendant le règne long et brillant de l'ogive qu'on remarqua dans l'art une fixité de principes et de style. C'est, du reste, pendant cette période que la direction des travaux, confiée jusque-là à des moines, passa aux mains des architectes dépendant d'une corporation maçonnique. Ainsi ce furent Robert de Luzarches et Regnault de Cormont qui dirigèrent l'œuvre de la cathédrale d'Amiens. On doit la Sainte-Chapelle de Paris au célèbre maître Pierre de Montereau. Ce fut un architecte du nom de Libergier qui bâtit la cathédrale de Reims, le fameux Jean de Chelles qui fit élever les deux pignons du transsept de Notre-Dame de Paris; enfin Erwin de Steinbach et Jean son fils, qui organisèrent si formidablement et avec tant de génie la *franc-maçonnerie* allemande, et dirigèrent les travaux de la cathédrale de Strasbourg, regardée comme le chef-d'œuvre des francs-maçons. Par suite de cette prise de direction des travaux par des architectes laïques, l'association des maçons reçut un développement immense, dû surtout aux secrets religieusement gardés de l'art de bâtir et parce que l'on avait des ouvriers habiles partout. On leur prodigua des franchises et des priviléges sans nombre. Ainsi ils ne relevaient que de Rome. Ils étaient dégrevés de toute corvée municipale et seigneuriale, et ne payaient pas d'impôts. Leur salaire était fixé par eux-mêmes. Défense était faite à tout autre ouvrier d'entrer en concurrence avec eux.

En Angleterre, au XVIIe siècle, malgré la ténacité anglaise pour l'observance des vieilles coutumes, la corporation des francs-maçons s'en allait en décadence. Il y avait bien toujours un lord, un comte ou un duc qui la présidait ou était censé la présider; mais la *maçonnerie* matérielle (*operative masonry*) tombait en ruine à Londres comme à York. On ne se réunissait plus, on ne recevait plus de nouveaux membres, et pourtant le roi Guillaume s'est fait initier en 1695; il a souvent présidé une loge à Hampton-Court pendant la construction de la partie moderne de ce palais. Ce dernier fait est curieux à noter, au moment où la *maçonnerie opérative* va faire place à la *maçonnerie spéculative* (*speculative masonry*).

Christophe Wren est toujours grand maître; mais, accablé par l'âge et les infirmités, il ne s'occupe plus des devoirs de sa charge; les loges disparaissent; les réunions annuelles pour les banquets (*festivals*) sont même entièrement négligées.

La vieille loge de Saint-Paul et trois autres résistaient seules, et s'assemblaient encore, malgré le petit nombre de leurs membres. Elles eurent, en 1717, l'heureuse idée, pour se recruter, de mettre en délibération et d'arrêter que les priviléges de la *maçonnerie* ne seraient plus désormais la propriété exclusive des maçons travailleurs, mais qu'on les étendrait à des personnes de diverses professions, pourvu que ces personnes fussent régulièrement accueillies et initiées au sein de l'ordre.

A dater de cette époque, en effet, la *franc-maçonnerie* est fondée et succède à la *maçonnerie* franche. Partie de Londres, elle va réveiller les travaux de l'ancienne grande loge d'York, lutter avec elle et la forcer de se transformer à son tour pour soutenir la lutte. Elle pénètre dans les loges du pays de Galles, qui se rallient sous la bannière de la grande loge d'Angleterre. Elle passe en Écosse, où elle transforme également les loges des maçons constructeurs. Elle traverse la Manche, fonde à Dunkerque la première loge continentale, en 1721, et donne à la France son premier grand maître, lord Derwent-Waters.

— *Du secret maçonnique et des travaux des loges.* Nous vivons à une époque où il est bien difficile de tenir secrète la constitution d'une société. Le secret a surtout chance d'être très-mal gardé, quand il s'agit d'une isntitution qui parle seulement à l'intelligence de ses adeptes, et qui ne peut effrayer les parjures ni par la crainte d'une peine corporelle ni par la menace des peines éternelles. C'est un jeu d'enfant, aujourd'hui, que de connaître les terribles mystères de la *franc-maçonnerie;* il suffit d'acheter les livres de Clavel, de Des Etangs, de Ragon, ou un *Tuileur*, c'est-à-dire un *Manuel* donnant les mots, signes et attouchements de chaque grade; ou encore plus simplement un *Catéchisme* des grades, c'est-à-dire l'instruction appropriée à chacun d'eux par demandes et par réponses. Tout cela se vend chez des libraires qui ont cette spécialité de publications, et qui, pour livrer leurs volumes, ne demandent pas plus le *diplôme* de l'acheteur que le restaurateur ne demande le contrat de mariage des hôtes de ses cabinets. Aussi, les niais qui se sont fait recevoir francs-maçons pour connaître le secret de la *maçonnerie* ont-ils bien mal à propos dépensé leur argent. Ce ne sont pas seulement les formules du rituel de la société qui sont percées à jour, ce sont aussi les travaux des loges : le *Bulletin officiel* du Grand Orient de France donne à qui veut le lire la connaissance exacte et complète de la direction qu'imprime aux cinq sixièmes des maçons français le pouvoir qui les administre; le *Monde maçonnique*, journal mensuel rédigé avec une grande indépendance, critique, loue, blâme ou approuve les actes des deux pouvoirs maçonniques de France (le Grand Orient et le Suprême Conseil), donne des extraits des discours, discussions, procès-verbaux, etc., de la *maçonnerie* française et étrangère; d'autres feuilles, publiées soit à Paris, soit dans les départements, portent partout de loge en loge les meilleurs produits du labeur incessant de ce nombreux rucher. Ce qui existe en France existe également chez les autres nations où la *maçonnerie* est pratiquée : livres, journaux, revues, brochures, incessamment publiés et répandus à profusion, ont détruit à tous les points de vue l'antique mystère de la *maçonnerie*. Cela est si bien reconnu aujourd'hui, que la constitution maçonnique du Grand Orient votée en 1865 dit textuellement que « la propagande maçonnique par la parole, les écrits et le bon exemple, est recommandée à tous les maçons; » et, comme conséquence nécessaire de ce précepte, elle ajoute plus loin que « tout maçon a le droit de publier son opinion sur les questions maçonniques. »

Nous savons que, même après ces citations sans réplique, il y aura des incrédules qui, par amour du merveilleux ou par haine de la *maçonnerie*, s'obstineront à penser et à répéter que la société a un secret qu'elle ne peut révéler, et que tous les maçons ne possèdent même pas, que les simples maîtres ignorent eux-mêmes. Un seul mot fera justice de ce préjugé auquel la vanité et les ridicules prétentions des haut gradés a donné cours : la majorité des membres du Grand Orient ne